

# RAPPORT ANNUEL

20  
20



**AFRICAN TAX  
ADMINISTRATION FORUM**

**FORUM SUR  
L'ADMINISTRATION  
FISCALE AFRICAINE**

### **Note de droit d'auteur**

La présente publication est, dans son intégralité ou en partie, protégée par un droit d'auteur.

Toute reproduction, diffusion, transcription ou toute conservation ou traduction de la présente publication, dans son intégralité ou en partie, sous un format linguistique ou informatique quelconque, quelle qu'en soit la forme ou le moyen, sans l'autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale jouissant de la pleine capacité juridique et créée le 8 octobre 2012 aux termes de la Convention de Vienne sur le droit des traités, est formellement interdite.

Toute reproduction ou adaptation non autorisée du présent document constitue une violation de droit d'auteur, passible de poursuites civiles et pénales.

### **Restrictions en matière d'utilisation**

Les informations contenues dans la présente publication constituent des informations privilégiées appartenant à l'ATAF, à tous les pays membres de l'institution et à ses différentes branches. Ces informations sont fournies à titre confidentiel, étant entendu qu'elles ne sauraient être, sans l'autorisation écrite préalable de l'ATAF, utilisées à des fins autres que celles prévues.



20  
20

RAPPORT  
ANNUEL



AFRICAN TAX  
ADMINISTRATION FORUM  
FORUM SUR  
L'ADMINISTRATION  
FISCALE AFRICAINE



IV